



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE LIVRAISON

Les conditions ci-dessous s'appliquent à toutes les offres et livraisons. Sans confirmation formelle et écrite de notre part, les conditions contraires du client n'entraînent aucune obligation, même si nous ne les avons pas expressément contestées.

### 1. CONCLUSION DU CONTRAT

Le contrat entre fournisseur et acheteur existe dès la passation de la commande, dans la mesure où le fournisseur ne le révoque pas par écrit dans les cinq jours.

### 2. PRIX D'ACHAT

Tous les prix sont en CHF sans TVA. Déterminante est la liste de prix du fournisseur, valable au moment de la confirmation / passation de la commande. L'acheteur doit s'informer lui-même sur la liste de prix la plus récente. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est facturée en plus. L'ancienne liste de prix est annulée par la sortie d'une nouvelle. Cette nouvelle liste de prix est exclusivement applicable aux contrats passés après cette date. Les prix sont sans engagement et peuvent être modifiés par le vendeur sans avertissement préalable.

### 3. CONDITIONS DE PAYEMENT

Le fournisseur se réserve le droit de contrôler la solvabilité de l'acquéreur et d'exiger des sûretés, le cas échéant, ou de livrer uniquement contre paiement anticipé ou par remboursement. Lors de la conclusion d'un contrat, les conditions suivantes s'appliquent:

Les articles en stock et les pré-commandes:

Clients existants: paiement dans les 10 jours dès la date de la facture: net

Dès le 15ème jour à partir de la date de la facture, le fournisseur peut, même sans mise en demeure préalable, facturer des intérêts moratoires ou bien retenir d'autres livraisons et se départir du contrat sans fixer préalablement un délai supplémentaire.

Nouveaux clients: 100 % de paiement anticipé sur les trois premières commandes. La relation d'affaires et les conditions seront ensuite réévaluées.

KISA produits spéciaux sur mesure:

100% paiement anticipé y compris les frais d'expédition pour une commande définitive. Les échantillons coûtent 50 CHF pour la fabrication et l'expédition ou un prix effectif si plus élevé.

Tous les escomptes mentionnés sur la facture et/ou une note de crédit ne sont accordés expressément que si l'acquéreur se tient aux conditions de paiement.

L'envoi des factures:

Pour des raisons de coût et d'environnement, nous n'expédions nos factures que par courriel dans un fichier pdf. Si une facture papier est expressément demandée, la facture sera facturée CHF 2.-- pour les frais de port, d'enveloppe et d'emballage.

### 4. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La marchandise demeure la propriété du fournisseur jusqu'au paiement définitif. L'acquéreur autorise par les présentes le fournisseur à faire inscrire une réserve de propriété au registre entrant en ligne de compte, cela jusqu'au paiement complet des marchandises que le fournisseur a livrées.

### 5. DÉLAI DE LIVRAISON

Si le fournisseur ne respecte pas les délais de livraison qu'il a indiqués, l'acquéreur peut se départir du contrat, après avoir fixé un délai convenable au fournisseur.

D'autres prétentions de l'acquéreur, portant en particulier sur des dommages et intérêts, sont exclues. Le désistement du contrat est exclu lorsqu'une impossibilité de livrer passagère est due à la force majeure ou à des pannes d'exploitation dans l'entreprise du fournisseur ou chez des sous-traitants.

### 6. FRAIS D'EXPÉDITION ET SUPPLÉMENT POUR PETITES QUANTITÉS

Expédition par DPD

Valeur de la commande	Frais de port	Supplément de petites quantités
moins de 200 CHF	CHF 15.00	CHF 10.00
de 200 à 350 CHF	CHF 15.00	CHF 0.00
à partir de CHF 350	sans frais de port	CHF 0.00

Les frais de port et le supplément pour petites quantités ne s'appliquent pas aux livraisons partielles si le fournisseur est responsable d'un retard de livraison.

### 7. DISPOSITIONS LÉGALES

L'acquéreur s'engage à respecter les dispositions légales concernant l'affichage des prix. Il s'engage à renoncer à toute indication de prix abusive.

Toute importation directe d'articles de sport, vêtements de sport ou de marchandises de tout genre en évitant l'agent officiel est interdite. Toute violation de cette disposition autorise le fournisseur à annuler toutes les commandes existantes et à refuser des livraisons futures. L'acquéreur renonce expressément à toute prétention en cas d'application justifiée de ces dispositions.

### 8. DÉFAUTS

Les défauts éventuels de la marchandise livrée doivent faire l'objet d'une réclamation écrite dans les 10 jours dès la réception ou, en cas de défauts cachés, dans les 15 jours à dater de leur découverte; à défaut, la marchandise est réputée acceptée. Lors de défauts faisant l'objet d'une réclamation intervenue dans les délais, l'acquéreur peut exiger la livraison complémentaire de marchandises exemptes de défauts. Demeurent expressément exclus toutes autres prétentions fondées sur des défauts éventuels, en particulier toutes réclamations en dommages intérêts (y compris celles pour des dommages provoqués ultérieurement par des défauts), de même que le désistement du contrat.

Face à l'acquéreur final les dispositions de garantie écrites du fournisseur sont applicables.

### 9. RETOURS / DROIT DE RETOUR - pas d'ÉCHANGE possible

En général, les marchandises en stock bénéficient d'un droit de retour dans les 10 jours suivant la livraison. Les retours ne sont accordés que dans des cas exceptionnels et en concertation avec la direction. Les marchandises ne seront reprises que si elles sont dans leur emballage d'origine avec toutes les étiquettes, intactes et en parfait état. Un retour autorisé de marchandises ne sera accepté qu'avec le bon de retour dûment rempli, qui est inclus avec chaque livraison ou peut être téléchargé sur le site Web. La marchandise doit être retournée avec le bon de retour rempli aux frais du client à l'adresse suivante : Acin AG c/o Marc Steiger AG, Rampe 41/Steiger, Neue Industriestrasse 1, 4852 Rothrist. Les frais de port pour le retour sont à la charge de l'expéditeur. Un forfait de CHF 3.00 / article sera déduit de l'éventuel crédit pour les efforts administratifs et le restockage. Un échange est impossible en raison des coûts administratifs et de processus élevés. De nouveaux produits doivent être recommandés.

Aucun droit de retour n'est accordé sur les marchandises précommandées et les marchandises spécifiques au client / marchandises spécifiquement commandées pour le client (précommande / KISA sur mesure).

### 10. ÉCHANTILLON

Les échantillons de vêtements, autres articles de stockage ou produits spéciaux sont facturés et envoyés au client. La fabrication de l'échantillon, l'expédition et la charge administrative sont facturées. Il n'y a aucun droit de retour ou d'échange d'échantillons.

### 11. SERVICES DU VENDEUR

Le revendeur s'engage à fournir entièrement les prestations correspondant à un magasin spécialisé, tel que conseil, choix, service, réparations etc. Il s'engage également à adapter à tout moment son expertise, celle du personnel et de l'équipement technique au dernier niveau d'information, afin de pouvoir fournir intégralement les prestations escomptées par un partenaire commercial.

### 12. FOR JURIDIQUE

Le lieu de l'exécution de la prestation découlant de ce contrat est notre domicile à Reinach BL. Le contrat relève du droit suisse. Le for juridique est Bâle.

### 13. CONDITIONS DE VENTE ET DE LIVRAISON DÉTAILLÉES DU FOURNISSEUR

Demeurent réservées des conditions de livraison détaillées.

### 14. TEXTE ORIGINAL

Les conditions générales de vente et de livraison sont rédigées en allemand, anglais, français et italien. En cas de contradiction la version allemande est déterminante. Version: 06.2024.